

Conditions générales d'utilisation du programme fidélité Chadotel +



Coordonnées :

Chadotel - 54 Rue Georges Clemenceau, 85520 Jard-sur-Mer.
02 51 33 05 05 - info@chadotel.com

1. OBJET DU PROGRAMME

Le Programme de fidélité «Chadotel+» a pour objet de faire bénéficier ses adhérents (les Membres) des avantages décrits ci-après lors de leurs réservations dans l'un des établissements Chadotel.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation décrivent les modalités d'adhésion au programme de fidélité et les avantages liés.

2. DÉFINITIONS

Compte fidélité : le compte de fidélité associé au Programme de fidélité « Chadotel+ » Membre : le client ayant souscrit en acceptant les présentes CGU du Programme de fidélité

3. ADHÉSION AU PROGRAMME

Il est possible d'adhérer au Programme :

- Lors de votre réservation en souscrivant au package Chadotel+ à 25€ proposé
- depuis notre site internet www.chadotel.com
- par téléphone auprès de notre service réservation.

- Lors d'un séjour dans notre établissement, sur demande à l'accueil.

L'adhésion au Programme est payante et effective à réception par le Membre d'un email lui confirmant son adhésion et lui communiquant son numéro de compte fidélité.

Peuvent adhérer au Programme toutes les personnes physiques majeures ayant la capacité juridique de contracter. Le membre dispose d'un numéro de compte unique. Pour adhérer, le client doit prendre connaissance des présentes CGU et les accepter sans réserve.

Le compte fidélité est strictement personnel.

4. UTILISATION DU COMPTE FIDELITE

Pour bénéficier de ces avantages, le Membre doit indiquer son numéro de compte lors de chaque réservation. Le respect de ces dispositions conditionne l'octroi des avantages du Programme.

5. GAIN DE POINTS

Le cumul des points débute à compter de l'adhésion au Programme. Seuls les séjours terminés au plus tard le jour de l'adhésion font l'objet d'un crédit de points.

Pour chaque séjour dans les établissements Chadotel, le compte fidélité sera crédité de 1 point par euro facturé par le camping au Membre, hors assurance annulation.

Les points sont acquis et consommables 48 heures après la fin du séjour.

Sont éligibles au gain de points les séjours en location, emplacement, gîte et villa. Seules les dépenses liées à l'hébergement sont éligibles au gain de points.

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles au gain de points :

- Restauration ;
- Location de salle ;
- Vente de prestations extérieures au camping

Ne sont pas éligibles au gain de points :

- Les séjours Résidents en emplacement annuel
- Les Réservations Groupe
- Les Réservation via Tour-opérateur
- Les Réservation via CSE

Les points cumulés ne peuvent être ni cédés, ni échangés, ni remboursés.

5.1 STATUTS

Votre cumul de points vous permet de bénéficier d'un statut évolutif, qui progresse au fur et à mesure de vos dépenses sur la période des 3 dernières saisons.

À chaque palier atteint, chaque euro dépensé vous rapporte davantage de points :

- Classic 0€ < 1499€ : 1€ = 1 point
- Silver 1500€ < 2999€ ou 15 nuits : 1€ = 1.2 points
- Gold 3000€ < 4999€ ou 30 nuits: 1€ = 1.5 points
- Platinium 5000 € < ou 50 nuits: 1€ = 2 points

6. VALIDITÉ DES POINTS

Les points acquis sont valables 36 mois à compter de la date de fin de séjour. Tout nouveau séjour vient prolonger de 36 mois la date de validité des points résiduels crédités sur le compte fidélité du membre.

7. CONSOMMATION DES POINTS ET AVANTAGES LIÉS AU PROGRAMME

Les points acquis sont convertibles en remise sur les réservations à venir selon le barème ci-dessous.

Nombre de points acquis

Remise éligible

Montant minimum de séjour TTC*

200 points = 5€

375 points = 10€

700 points = 20€

1000 points = 30€

1500 points = 50€

*hors assurance annulation et taxe de séjour

Le montant de la remise accordée correspond à la remise palier maximum à laquelle l'adhérent ouvre droit, dans la limite du montant du séjour, et selon un montant minimum (en € TTC hors assurance annulation) d'éligibilité du palier.

Toute consommation de remise fera l'objet du débit de point correspondant lors de la réservation.

Les remises sont effectives au moment du paiement de lacompte du séjour, sous réserve que le séjour soit définitivement confirmé par l'établissement.

Pour bénéficier de cette remise, le Membre doit :

- Dans le cas d'une réservation sur le site web de réservation des établissements

www.chadotel.com : renseigner son numéro de compte fidélité à l'étape de saisie des coordonnées du participant 1, et sélectionner la remise fidélité disponible en cochant la case prévue à cet effet.

- Dans le cadre d'une réservation directement auprès de l'établissement : indiquer le numéro de compte fidélité lors de sa réservation.

- Dans le cadre d'un séjour non réservé : indiquer le numéro de compte fidélité lors de son arrivée à l'accueil de l'établissement.

Les remises fidélité sont valables sur l'ensemble de la période d'ouverture de l'établissement.

En cas d'annulation du séjour à l'initiative du Membre, les points débités lors de la réservation du séjour pour bénéficier d'une remise ne peuvent faire l'objet d'une quelconque restitution. Par ailleurs, le Membre bénéficie, à compter de la création de son compte fidélité validé par la réception par le membre d'un email comportant son identifiant fidélité, de la gratuité des frais de dossier sur les périodes de séjour éligibles aux remises fidélité.

Le membre doit obligatoirement être présent durant le séjour pour bénéficier des avantages.

8. RÉCLAMATION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME «Chadotel+»

Si un Membre constate que ses points n'ont pas été correctement crédités, il peut demander que le solde de points soit ajusté dans un délai de 2 mois à compter de sa réclamation par email à : info@chadotel.com

9. RÉSILIATION

- Résiliation à l'initiative du Membre

Le Membre peut décider à tout moment de ne plus faire partie du programme. Pour cela, le membre du Programme « Chadotel+ » doit envoyer un email à info@chadotel.com indiquant qu'il souhaite résilier son adhésion, en précisant son identifiant fidélité. Sa radiation sera effective dans le mois suivant sa demande.

- Résiliation à l'initiative de l'établissement

Toute utilisation contraire aux conditions générales d'utilisation du programme « Chadotel+ » pourra entraîner l'exclusion du Membre du programme à l'initiative de Chadotel.

- Effets de la résiliation

La résiliation entraîne la fin de l'adhésion du Membre au Programme « Chadotel+ » et la suppression de la totalité des points cumulés au jour de la résiliation, sans qu'aucune contrepartie ne puisse être demandée par le Membre.

10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET LOI APPLICABLE

Toute adhésion au Programme implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'Utilisation par le Membre. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation peuvent être modifiées. Le Membre sera préalablement informé des nouvelles conditions générales d'utilisation par tout moyen approprié (site internet, email, ...) dans un délai de trente (30) jours avant leur entrée en vigueur de façon à ce qu'il puisse dans ce délai mettre un terme à son adhésion. En l'absence de résiliation et au terme de ce délai de trente (30) jours, les nouvelles conditions générales d'utilisation prévaudront sur toute version antérieure et seront applicables.

Les présentes Conditions Générales prévalent sur tout texte antérieur. En cas de litige entre le Membre et l'établissement qui ne serait pas résolu à l'amiable, il saisira le tribunal compétent.